OUR FOREIGN RELATIONS

Annual Volume of Diplomatic Correspondence Almost Ready.

Largest Part of the Book Devoted to Negotiations with Great Britain and Spain—An Interesting Volume.

The annual volume of foreign relations, giving the diplomatic correspondence of the state department for the past year, which is now almost ready for publication, devotes 1,000 pages to the exceptionally interesting international matters which characterized the close of the last administration, chief among them being the negotiations with Great Britain and Spain. The 14 pages devoted to Austria-Hungary relate to the successful efforts of Ambassador Tripp to secure the exemption from military service of naturalized Americans, with the result that cases of this character have become quite infrequent.

In the 53 pages given to China, the method pursued by Minister Denby in securing settlement of claims growing out of riots against missionaries is fully set forth, constituting valuable precedents for future cases of similar complexity.

The arbitration and award in the Santos claim against Ecuador is given at length.

A large portion of the 33 pages allotted to France shows the interest manifested by the United States in securing full protection of American rights in Madagascar in connection with the transfer of that island to the French flag.

In Germany's 79 pages a number of important questions are treated, notably that relating to the tonnage dues controversy, which led to exceedingly spicy correspondence as well.

The exclusion of American life insurance from German companies is also dealt with.

Considerable interchange of letters was required to establish the fact that Germany could not undertake to carry home insane German sailors deserting in United States ports.

In the course of several instructions to Mr. Uhl, Secretary Olney ruled in effect that a naturalized American citizen who returned to Bavaria and established a permanent domicile as a retired gentleman had abandoned his American citizenship and his children had forfeited any right to United States protection, that the voluntary surrender of passports expatriated such a person, that the passports of an American who had resumed his German allegiance could be demanded and that the Bancroft treaties were applicable to Alsace and Lorraine.

GOES FROM MAN TO BEAST.

Indianian Afflicted with Fits Recovers, But His Dog Becomes Affected.

A big mastiff belonging to Thomas Fisher, father of Chauncey Fisher, the ex-Cincinnati reds' pitcher, now with the Brooklyn, was shot by the police of Anderson, Ind., the other night while undergoing a series of epileptic fits.

There is a strange story behind the dog's disease which proves conclusively the transmission of disease from man to beast. The dog was purchased a year ago because of his exceptional health and intelligence. Since then he has been the constant companion of Hugh Fisher, who was at the time of the purchase of the dog subject to epilepsy. A potion taken at certain periods completed the treatment prescribed by a specialist. Fisher is now almost free from the disease.

The dog, however, began to show signs of the disease as the young man improved. Of late the dog has been having the most severe attacks of epilepsy. Fisher will get another healthy dog and continue the treatment until he is entirely cured.

The case has attracted great attention. Many letters have been coming in from all parts of the state from epileptics, the result of the publication of a statement about eight months ago when Fisher began showing signs of improvement and the dog began to show symptoms of the disease.

BOXING UNBALANCES A MIND.

Fred Linden Driven Insane by a Blow on the Head.

A blow received in a friendly boxing match is said to have unbalanced the mind of Fred Linden, a printer, of 3752 Lincoln street, Chicago. At the detention hospital he was ordered sent to Elgin. Linden prided himself on his sparring ability and in a discussion of the Corbett-Fitzsimmons fight put on the gloves with a friend to illustrate the knockout blow. The sparring began in a friendly manner, but both men became angry, and Linden's opponent, it is said, succeeded in hitting him upon the forehead. He fell to the floor unconscious and it was some time before he was revived.

From that moment Linden showed signs of incoherency and failed to recognize his family and friends. He has not improved since being in the detention hospital.

Lunatics as Artists.

Perhaps the most remarkable art exhibit in the world is that of the lunatics in the Ville-Evrard asylum in Paris. Most of the patients in the asylum have been painters or designers, and the physician in charge inaugurated a "salon" of their works. The effect on the minds of the patients is said to be excellent.

Butter and Cheese in England.

There was a large increase last year in the farm produce imported to England. The increase in butter alone is estimated at over $5,000,000, and of cheese a quarter of that sum.

Negro Employs White Clerks.

The largest store in Williamsburg, Va., is owned by a negro. He has nine clerks, all white.

CAMEL'S FATAL OBSTINACY.

Refractory Beast Choked to Death with Rope Attached to Elephant.

Barnum & Bailey's circus and menagerie reached New York the other day from Bridgeport, preparatory to the annual exhibition at Madison Square garden. When the animals were unloaded from the cars at One Hundred and Third street and Lincoln avenue one of the biggest of the camels became obstinate and refused to march with the procession. He lay down in the street and for an hour his keeper poked him with a long stick and twisted his tail.

When all means of influencing refractory camels had been exhausted the keeper went over and had a short talk with the elephant trainer. The result was in a few minutes the elephant was brought to the spot. Before the camel could make any objection a rope was thrown over his head and knotted in a noose that was not intended to slip. He did not protest. A moment later the other end was fast to the elephant. This was a surprise for the camel. The elephant was told to march and he did so. There was a jerk, but the camel still refused to budge. He braced himself and let the elephant pull. The camel's keeper was angry and urged the elephant on. He did not notice that the rope around the camel's neck had slipped and that it was choking the beast. Still the camel remained obstinate and the elephant continued to pull. When the keepers at last realized that something was wrong with the rope they were too late. The animal was dead and his neck had been stretched until it looked like that of a giraffe. His value was about $800. The Museum of Natural History will get his body.

Most of the animals on reaching the garden appeared to recognize their old quarters. Headkeeper Newman said the elephants entered with loud trumpetings and marched to their places almost without a word of command.

WEDDED ON A TOWER.

Ceremony for a Milwaukee Couple Performed on Top of Sky Scraper.

William Learmann and Miss Barbara Wolf were married on the topmost tower of the Pabst building at Milwaukee the other day, Justice Clarke performing the ceremony, F. L. Herwig and John Ellis being the witnesses. Soon after the couple reached Justice Clarke's office in the Pabst building, the groom said the bride and himself would like to have the ceremony performed in the tower. Permission being granted by the superintendent, the party took the elevator and rode to the thirteenth floor, thence climbed a spiral stairway of about 100 steps to the tower. This, however, did not seem to satisfy Mr. Learmann. He wanted to go higher, and the party again started to climb a narrow stairway.

The top reached, a small door was opened and the party found itself in the open air, 260 feet above the ground, on the balcony of the cupola, the second highest point in the city. The justice, groom and two witnesses were bareheaded, and while the ceremony was being performed all clung to the railing on the balcony with one hand, while in the other they held their hats. After the ceremony had been performed they returned to the office of the justice, where a picture of the bride and groom was presented to the justice. Mr. Clarke will place the picture on the wall of his office as a memento of the marriage. The ceremony was performed at the highest point above the ground that a marriage has ever been performed in the city. About a year ago Capt. Oleson, of the steamer Escanaba, was married on the thirteenth floor of the building.

CRUSADE AGAINST PIE COMING.

New York Board of Education May Substitute Corn Beef Hash, Etc.

The board of education of New York is about to declare war upon the pie. Superintendent Jasper, after a prolonged investigation, has made up his mind that the pie habit is making inroads upon the health of the public school children and recommends a plan to break it up.

"Many of the children who lunch at the schools," said he, "don't bring their lunches from their homes, but, instead, bring a few pennies to buy it with. They are left, therefore, entirely to their own judgment. Their judgment runs to pie. They go out to the candy store and bakeries and get a piece of indigestible mince, custard, lemon or pumpkin pie, and eat it usually without any warm drink to stimulate digestion."

The plan of the superintendent is to grant rights for the establishment of lunch counters in the public school buildings, at which hot soups, and light, digestible articles of diet will be sold for a nominal price. The board will pass upon it at its next meeting, and will probably give a lunch-counter privilege to somebody as an experiment at once.

Horseshoes of Straw.

Before the days of iron horses were frequently shod with straw, as they are in many parts of China to the present day. In some of the country districts of the celestial empire many persons make their living by gathering the cast-off straw horseshoes scattered along the highways.

Witwatersrand Gold Product.

Notwithstanding the political troubles in the Transvaal at the beginning of the year, the output of gold from the Witwatersrand district for 1896 was the same as for 1895—about 2,060,000 ounces.

Revision for "Trilby."

Owing to the anti-Semetic agitation in Vienna "Trilby" has had to be somewhat modified. Svengali in the revised version is made up as a Hungarian gypsy band leader.

Rice Paper.

Rice paper is not made from either rice or rice straw, but from a pithy plant found in China, Korea and Japan.

AMERICA'S SKY-SCRAPER

German Scientist Climbs and Measures Popocatapetl.

Prof. Stpel Finds That It Is 18,333 Feet High and That Orizaba Is 17,726 Feet High.

Prof. R. Chievers Stpel, of Heidelberg, is in San Francisco on his way to Japan to study imports and exports and other matters especially relating to political economy. He will not leave, however, till April 20, and meantime will visit Yosemite and some other points of interest. The professor has been for some time in Mexico, examining into the political and scientific features of the country. While there he ascended, after much difficulty, Mount Orizaba and Mount Popocatapetl.

"I ascended Popocatapetl during the middle of February," said the scientist, "and I reached the top of Orizaba March 10. I am the first German in 25 years who has climbed that mountain. I found by accurate observations that Popocatapetl was 18,333 feet high, and thus the highest in North America, and that Orizaba was 17,726 feet high.

"By this trip I was able to prove that Orizaba, though very lofty, is not quite as high as Popocatapetl, which towers to the great altitude of 18,333 feet.

"I have written a full account of my scientific observations and forwarded it to Germany."

OMAHA SEES AN AIRSHIP.

Remarkable Object Hovers Over Nebraska City at Night.

During the last six months an alleged airship has been observed floating in the heavens in different sections of Nebraska. For the last three nights it has been seen hovering over Omaha. The unusual occurrence has led to the opinion that the inventor of a real airship has been testing his machine in Nebraska preparatory to placing it before the public. The indications are that John O. Preast, of Douglass county, is the author of the mysterious machine, though he vigorously denies that such is the case. Preast occupies his time at his country residence near Omaha in experimenting with airships, constructing models, etc., and has been so engaged for the last ten years. Some time ago he told several persons that he would surprise the world with a working model in 1897.

There is no doubt that the light seen in different parts of the state is the same, since the descriptions by the persons who have seen it always agree. The light is about as large as a locomotive headlight, and seems to be turned up, down, right or left at the will of some human agency. Sometimes it is seen rushing through the air at a very high rate of speed, and again is observed stationary or moving slowly through the heavens about half a mile high. The two times in the last week that the light had been seen at Omaha it disappeared near Preast's home.

IMMIGRATION TO DAKOTA.

Nearly 3,000 Dunkards on Their Way to the Promised Land.

Nearly 3,000 Dunkards and Mennonites passed through St. Paul the other day en route to their new homes in North Dakota. This was the largest single movement of settlers ever seen in the northwest. About 95 per cent. of the entire party was composed of Dunkards and their families. They left in two special trains of two sections each over the Great Northern and Northern Pacific. Each company claimed the largest patronage. The Great Northern estimated that the special took out 1,442 men, women and children, unquestionably the largest train load of settlers the world ever saw. This train consisted of 25 day coaches, five sleepers and five baggage cars. C. W. Mott, general immigration agent of the Northern Pacific, stated that his party resembled the Great Northern in most particulars, being composed almost entirely of Dunkards. They arrived in a more scattered condition than the Great Northern travelers, and so it was harder to estimate their numerical strength. The land department of the Northern Pacific claimed about 1,500.

STEEL BUILDING FOR JAPAN.

Carnegie Company Secures Contract for First Building of Kind There.

The Carnegie Steel company has captured the contract for the first fireproof steel building ever erected in the empire of Japan. While the amount of the contract is comparatively a small matter, the importance lies in the fact that a new field has been opened for the output of American steel mills. Tamasuki Yokokawa, a Japanese engineer and architect, has arrived in Pittsburgh to consult with the Carnegie company's engineer concerning details. The building is to cover an immense area, but owing to the prevalence of earthquakes in Japan, will be but four stories high. It will be 150 by 235 feet, and is being built by Matsui & Co., of Tokio, for office and mercantile purposes. About 1,500 tons of steel will enter into the structure. This will be shipped by way of New York, the first shipment to be loaded at New York on September 1. The material will be all prepared here ready for erection, no workmen being sent to Japan. The structure is to be ornamented in a lavish manner and will form one of the striking features of Tokio from a Japanese standpoint.

Teaching School Children to Swim.

A remarkable success is claimed for the London Schools' Swimming association. During last year no fewer than 10,000 school children were taught to swim by its instructors.

Medical Attendance for the Queen.

The medical department of the queen's household costs £2,700 yearly, and comprises 24 persons.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Beaucoup de valeur dans le Troisième District.

Wm. Mats et als vs W. J. Mats et als, No 52,060 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 723 (ancien 155) rue Commune—MERCREDI, 28 avril 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 mars 1897 et signé le 25 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés de valeur ci-dessous décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine, d'après le plan de E. Surgi, ingénieur, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire, en cette ville, mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1|2 lignes de face à la rue Marigny, sur 80 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée, et l'étage supérieur arrangé pour résidence, grande véranda; bâtisse à deux étages dans le fond, ayant quatre chambres, lieux d'aisance, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le 3me District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale et désigné par le No 3 d'après un plan de L. Surgi, ingénieur, le 3 juin 1847 déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire de cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 1|2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse double ayant quelque cinq chambres, 2 cabinets, une bâtisse à un étage dans le fond avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., connu par les Nos 729 et 731 rue Marigny.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale, conformément à un plan de E. Surgi, ingénieur civil, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1|2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à un étage, avec quatre chambres, une bâtisse dans le fond avec trois chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Connue par le No municipal 731 rue Dauphine.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e District de cette ville, désigné par le No 5 sur un plan fait par N. Rilieux, ve or, le 27 janvier 1897, déposé dans le Bureau de Greaud, ancien notaire de cette ville, borné par les avenues St Roch et Lafayette et les rues Royale et Dauphine, mesurant 32 pieds de face sur l'avenue St Roch par 74 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse double avec mansarde ayant 8 chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., connue par le No municipal 725 avenue St-Roch.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Deslonde, Mandeville et Bourgogne, formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine mesurant 34 pieds de face à la rue Marigny par 69 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde contenant six chambres, bâtisse dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, contenant six chambres, bâtisse dans le fond ayant deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs, la balance, s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, le dit acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, les 5 0|0 d'honoraires d'avocat dans le cas de non paiement des dits billets à leur maturité, le transfert des polices d'assurance aux vendeurs; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en sus et en plus de l'enchère et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mars—27 28 31—7 14 21 25 28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur,

1131 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

Succession de John Bauer et épouse.

No 52,445 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, le 21 avril 1897, à midi, il sera vendu à l'encan, à la BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 mars 1897, la propriété ci-après décrite, pour le compte de la susdite succession, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Bourgogne et Hôpital, mesurant 31 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur une première ligne la plus près de la rue Hôpital, puis, 2 pieds 1 pouce 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et rétrécissant d'autant ledit lot de terre et 37 pieds 9 pouces 6 lignes sur la seconde profondeur et 119 pieds 9 pouces 3 lignes aussi de profondeur sur le côté vers la rue Ursulines et 29 pieds de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent d'une résidence de deux étages, retirée de la rue avec deux chambres à chaque étages, cuve, lieux d'aisance, hangar, etc.

Conditions—Un tier au plus comptant et le reste, s'il y en a avec un crédit d'un et deux ans, avec billets d'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; les acquéreurs devront faire assurer la propriété et transférer la police aux porteurs des billets; les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles, honoraires d'avocat en cas de poursuites, etc. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère avec les encanteurs pour lier la vente; les taxes de l'année 1897 seront déduites par les acquéreurs en sus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Jno R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 mars—18 24 31—avril 7 14 21

A. W. MOFFETT.

Encaisseur HASSIN et TOULOUSE,

A la tête du vieux Bazar, Nile-Orléans, Lne.

—NÉGOCIANT—

En, bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc, pin jaune et cypres.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, volliges, Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chênes et de noyer dans l'état, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, poitrineux, rails, etc.

1er mars—1 an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James P. Guinault.

Deuxième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St-Tammany.

Magnifique Résidence Simple en Bois.

No 813 Champs-Elysées.

Mercredi, 21 avril 1897.

PAR A. A. LESSEPS, Encanteur—Bureau, 405 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Robt. M. Reed, juge de la 16me Cour de District pour la paroisse de St-Tammany, daté et signé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, le 13me jour de mars 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu aux enchères publiques pour le compte de la dite succession:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Dauphine, Marigny et Bourgogne mesurant en mesure française (60) soixante pieds de face sur la dite avenue Champs-Elysées, sur une profondeur, entre lignes parallèles de (120) cent-vingt pieds, le même étant désignée comme lot No 172 sur un plan de Faubourg Marigny, déposé dans le bureau de William Christy, alors notaire de cette ville.

Les améliorations qui s'y trouvent connues comme le No 813 avenue Champs Elysées consistent en cette élégante et substantielle résidence élevée de terre et avec mansarde ayant une galerie devant, vestibule au centre, quelques 10 ou 12 chambres, salle à manger, chambre à bain, etc., le tout en parfaite condition. Grille en face, jardin, etc. Un bonne parfait et idéal.

On peut visiter la propriété tous les jours entre midi et 3 heures seulement.

Termes et conditions—Le tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, à un et deux ans par des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt, à partir de la date de la vente, avec lien et privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année courante et faire un dépôt comptant de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Vente subsistant à un bail expirant le 30 septembre 1897 au taux de $45.00 par mois.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant FRED. ADOLPH, NOTAIRE.

19mars—19 24 28 avril 1 11 18 20 21

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

Succession d'Henry Doescher.

Emplacement d'affaires splendide dans le Deuxième District, coin des rues Bienville et Roman.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Barracas—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 52,174 l'Hon. N. H. Rightor, juge, daté le 1er avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune, MARDI, 11 mai 1897, à midi—

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 219, borné par les rues Bienville, Roman, Conti, et Derbigny, les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds 2 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Pour plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y a, à un et deux ans, avec billets portant intérêt à raison de 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de garanties, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et payera pour l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis sur le montant de l'enchère au moment de la vente.

3 avril—3 4 11 18 25—mai—2 8 9 10 11

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX LOTS

Rue Touro, enc. Villeré.

Dans l'affaire de la Succession de Egidine Ernet.

No 51,623—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. F. Hecker, encanteur—Bureau, 934 rue Carondelet. Le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 30 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Touro, Villeré, Française et N. Robertson, et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face sur la rue Touro, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, étant les lots Nos un et deux, le lot No un formant l'encoignure des rues Touro et Villeré.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantie par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1897, faisant le dé, et payant 10 pour cent et payant pour l'acte de vente pardevant Theo. G. Spitzfaden, Esq., notaire.

4 avr—4 11 18 25—mai 2 6.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 27 Avril 1897

No 641 RUE LESSEPS.

Un cottage simple en bois.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25me jour de mars 1897 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession d'Etienne Miller, No 57,577 du docket de la susdite Cour et pour le compte de la susdite succession, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné comme lot No 1, 31 x 24 compris entre les rues Lesseps, Royale, Charters et Plaisid; le dit lot mesure en pied américain 32 pieds 11 pouces de face à la rue Lesseps, 32 pieds et un pouce de largeur dans le fond par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et égale et face à la rue Royale.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un corps de logis, couvert en ardoises ayant 3 chambres et cuisine, deux hargars, cuve, arbres fruitiers, rosiers arbustes, etc.

Conditions—Une moitié en plus ou le tout comptant, le reste s'il y a, payable en un an avec billet portant intérêt à raison de huit pour cent par an, garantie par hypothèque et privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, plus pour cent de dépôt du prix en sus de l'enchère au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumera les taxes de l'année 1897, ainsi que l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire.

27 mars—27 28—avr 4 11 18 25 26 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS UNE—

Bonne Localité,

—COMPRENANT—

LA BELLE

RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

No 2212 AVENUE CANAL,

Avec terrains spacieux.

Le splendide site à bâtir,

Encoignure des Avenues Canal et Galvez,

—ET—

Quatre beaux et grands lots à bâtir

—SUR LA—

Rue Galvez, entre les Avenues Canal et Cleveland.

Une grande et belle

ETENDUE DE TERRE

DANS LE CENTRE DE LA VILLE,

EN FACE DU PARC DE VILLE ET FAISANT FACE PAR 423 PIEDS SUR LE

Chemin de la Métairie.

Sur plus de 2600 pieds de profondeur sur la ligne extrême du fond, traversant quelques-unes des principales rues et avenues de la ville, et ayant en face le service double des chars électriques de l'avenue Esplanade, et l'extension proposée de la ligne des chars Dumaine en travers du centre de la propriété. Il n'a jamais été offert une occasion meilleure pour une spéculation.

Un Site Splendide sur le Vieux Bassin,

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Trémé et Toulouse.

Le Cottage double centralement situé,

Nos 1509 et 1511 rue Douane,

Entre les rues Marais et Villeré.

L'avantageux Double Cottage en Bois,

Nos 1201 et 1203 rue Marigny,

A l'encoignure Nord Romparts.

L'Ilet de terre amélioré et désirable.

En face du Parc de ville.

Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Orléans et St-Pierre.

TROIS BEAUX LOTS,

Sur les rues Ste-Anne et Alexander

—ET—

ONZE LOTS DE CHOIX,

Dans le Troisième District,

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, Encanteur — Bureau, 832 rue Conti—MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 mars 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1° La belle résidence à deux étages en bois et ardoisée No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibules en haut et en bas, chambres à bain, office, galerie devant et derrière, hangars, citerne, etc. Les terrains sont grands, étant composés comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Cleveland, Galvez et Mire, mesurant ensemble 44 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à l'avenue du Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes, conformément à un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, en date du 18 avril 1873 ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent étant la même propriété qui fut acquise par le défunt Pierre N. Canteron, par achat de Arthur Sh ff, d'après l'acte pardevant A. J. Ker, ancien notaire de cette ville en date du 28 août 1875, les titres enregistrés dans le bureau des transferts, livre 104, folio 930.

2° Les spendides sites à bâtir encoignure des avenues Canal et Galvez, décrite comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Mire, Galvez et Cleveland, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 24, sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, en date de 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville. Les dits lots se touchant et mesurant chacun 27 pieds de face à l'avenue Canal sur 105 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

3° Deux lots à bâtir de coin sur l'avenue Galvez, immédiatement dans le fond, le plus près de l'avenue du Canal, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Galvez et Mire, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 24, sur un plan tiré par A. d'Hémécourt, le 16me jour de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire public, dans un acte du 10 octobre 1853. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face sur la rue Galvez, 28 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant 143 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 6, la plus près de la rue Gasquet 133 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne de division en ces les dits lots Nos 5 et 6, 123 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue du Canal.

4° Les deux splendides lots de terre à bâtir sur la rue Galvez, touchant aux sites mentionnés ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet (ancien nom: Jackson) Galvez et Mire désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 24, sur un plan par A. d'Hémécourt, voyer, le 16 de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept (27) pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit pieds (28) trois pouces (3") et quatre (4''') lignes sur la ligne du fond qui court obliquement leur profondeur étant cent cinquante-trois (153) pieds deux (2") pouces et trois (3''') lignes sur la ligne les séparant, cent soixante-trois (163) pieds sur la ligne du côté du lot No 8, la plus rapprochée à la rue Gasquet; cent quarante-trois (143) pieds quatre (4") pouces et sept (7''') lignes sur le côté du lot No 7 le plus rapprochée à la rue du Canal, ensemble conformément au plan exposé à l'endroit de la vente, fait par L. Dumy, C. E., en date du 1er décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

font face à une large avenue bien pavée, sont près des chars électriques de l'avenue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Blaise, Astor et autres.

5° La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et occupée comme une ferme, se divise en deux sections, plus clairement décrite comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côtoyer de la Métairie, à un ilet du Bayou St-Jean, mesurant 423 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de la Métairie et sur une profondeur sur le côté le plus rapproché du Bayou St-Jean, sur une ligne oblique de 533 pieds 11 pouces et 5 lignes à un point C, de à 1288 pieds 3 pouces et 7 lignes à un point A, et de l'autre côté 1651 pieds 5 pouces et 5 lignes à un point E, et 223 pieds 9 pouces et 7 lignes sur une ligne oblique dans le fond et faisant face à la r